

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 25 JANVIER 2022**  
**Convocation du 19 janvier 2022**

Le Conseil Municipal, dûment convoqué à la demande de Monsieur le Maire, Pierre BARLOGIS, par convocation en date du 19 janvier 2022, s'est réuni le mardi 25 janvier 2022 à 20 heures à la salle communale.

**Etaient présents** : BARLOGIS Pierre, CLAVEQUIN Jean-Pierre, HENISSE Viviane, CANTIN Renate, DOUCEY Xavier, BORNE Anne-Lise, CHIPAUX Franck, COURTOT Marie-Josèphe, FORINI Annie, ROSSELOT Nathalie

**Procuration de** : MOYON Jean-Louis à BARLOGIS Pierre  
CANAULT Christian à BARLOGIS Pierre

**Absents excusés** : DAMOTTE Julien, RETTENBACH Aline et VENET Bérénice

Le compte rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité  
Le quorum étant atteint, le conseil a pu délibérer.

-----

**1 – Appel à projets commun Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux DETR et Dotation de Soutien à l'Investissement Local DSIL – exercice 2022**

Monsieur le Maire informe que :

**A. DETR 2022**

La DETR est un concours financier destiné aux communes et aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) qui réalise, en qualité de maître d'ouvrage ou non, des travaux d'investissements ainsi que des projets dans le domaine économique, social, environnemental, sportif et touristique ou favorisant le développement ou le maintien des services publics en milieu rural.

Elle est également destinée à financer :

- Les travaux de sécurité
- L'accessibilité aux PMR mise en conformité des bâtiments publics
- Travaux d'assainissement et eau potable

Monsieur le Maire propose de soumettre le projet d'installation d'un ensemble de feux tricolores le long de la RD 437, Grande Rue, dans le cadre des travaux de sécurité.

Principe de ce genre de feux : à une certaine vitesse il se met au rouge

**Proposition** :

Des devis ont été sollicités dans ce sens.

Coût estimé : 9 325.60 € HT soit 11 190.72 € TTC

Taux subvention : 20 % à 60 %

Remarque d'Anne-Lise BORNE sur l'opportunité d'installer un radar boîte où on ne sait pas quand le radar fonctionne (identique aux radars installés par PMA dans le Doubs) : coût moindre  
Se rapprocher des communes du Doubs (Nommay, Hérimoncourt) qui ont ce système.

**Décision du CM** : Accord à l'unanimité pour soumettre dans le cadre de la DETR 2022, le projet d'installation de feux tricolores le long de la RD 437, Grande Rue, pour un coût estimatif HT de 9 325.60 €

## **B. DSIL 2022**

La DSIL est une dotation de soutien à l'investissement local pour les projets suivants :

- Rénovation thermique, transition énergétique, développement des énergies renouvelables
- Mises aux normes et sécurisation des équipements publics
- Développement d'infrastructures en faveur de la mobilité ou de la construction de logements
- Développement du numérique et de la téléphonie mobile
- Création, transformation et rénovation des bâtiments scolaires
- Réalisation d'hébergements et d'équipements publics rendus nécessaires par l'accroissement du nombre d'habitant.

Dans le cadre de la transition énergétique, le Maire a sollicité un chiffrage pour le changement des luminaires par des LEDS sur les secteurs suivants :

1. **Armoire EP vers Intermarché (axe principale Grande Rue, Rue du Commerce, Cité du Maroc, Impasse des Alouettes, Zac de la Verte Comtoise) : coût 10 293 € HT**
2. **Armoire EP Route de Dambenois 1 (Rue de la Senaille, Rue de la Passerelle, Rue de la Croze, Route de Dambenois) : coût 4 841 € HT**
3. **Armoire EP Route de Dambenois 2 (Route de Dambenois, Rue des Combattes, Rue des Résinots, Impasse des Abeilles) : coût 5 886 € HT**
4. Armoire EP Rue de l'Emprunt (Rue du Canal, Chemin de la Forêt, Rue de l'Emprunt, Impasse des Cerisiers, Allée des Charmilles) : coût 9 843 € HT
5. Armoire EP Rue du Canal (Rue des Résinots, Impasse des Mésanges) ; coût 3 159 €
6. Armoire EP vers lotissement Rue des Iris (Rue du Canal, Impasse des Peupliers, Rue des Iris, Rue des Lilas, Lotissement Rue du Canal) : coût 11 033 € HT
7. Armoire EP Mairie (axe principal Grande Rue, parking école, parking mairie, Rue du Canal, Impasse du Port, Impasse des Jardinets) : coût 17 069 € HT
8. Armoire EP Rue de Goudan (Rue de l'Eglise, Rue de Goudan, Route de Moval, Rue du Fougerais, Rue du 5<sup>ème</sup> RTM) : coût 7 972 € HT
9. **Armoire EP vers Conforama (axe principal Grande Rue, Impasse du Château, Impasse du Ruisseau) : coût 4 835 € HT**
10. Armoire EP Voie Romaine (Rue du 5<sup>ème</sup> RTM, Voie Romaine) : coût 2 808 € HT

Coût estimé pour la totalité de la commune : 77 739 € HT soit 93 286,80 € TTC

Le Maire souligne que ce coût total est trop onéreux pour le budget communal et propose de soumettre dans la DSIL, cette année, les armoires suivantes :

- 2. Armoire EP Route de Dambenois 1 : coût 4 841 € HT
- 3. Armoire EP Route de Dambenois 2 : coût 5 886 € HT
- 1. Armoire EP vers Intermarché : 10 293 € HT
- 9. Armoire EP vers Conforama : 4 835 € HT

Coût : 25 855 €

Taux de la subvention sollicité : 60 %

Décision du CM : Accord à l'unanimité pour déposer cette opération dans le cadre de la DSIL 2022.

### **2 – Territoire d'Energie 90 : reversement de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE)**

Monsieur le Maire rappelle que par délibération en date du 23 septembre 2020, Territoire d'Energie a décidé de reverser 33 % du produit de la TCCFE aux communes situées dans son périmètre et dont la population est inférieure à 2 000 habitants.

Monsieur le Maire propose de délibérer dans des termes concordants afin d'obtenir de Territoire d'Energie le reversement de cette taxe.

Décision du CM : Accord à l'unanimité

### **3 – Renouvellement de la convention des contrôles des aires de jeux et des agrès sportifs**

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale propose de renouveler la convention concernant le contrôle des agrès sportifs.

La proposition faite par le centre de gestion est de mettre à disposition des collectivités qui en feront la demande ses agents de la filière technique pour la réalisation de ces opérations au cout unique annuel de :

- 25 € par agrès de football, basketball
- 50 € par aire de jeux, terrain de tennis, terrain de volley et aire de fitness
- 25 € par agrès de fitness
- 100 € pour les skate-parks

Une analyse et un rapport de chaque agrès ou aire de jeux nous sera fourni après contrôle.

4 agrès supplémentaires vers les étangs, aire de jeux au milieu de l'aire de contournement vers l'école et suppression du terrain de foot vers le bâtiment communal (plus dans les normes):

La convention est conclue pour une durée de 3 ans renouvelable.

Décision du CM : Accord à l'unanimité

### **4 – Avancement de grade**

Le Maire fait part du tableau d'avancement de grade proposé par le centre de gestion de la fonction publique territoriale de Belfort, au titre de l'année 2022, concernant un agent du service technique qui est susceptible de bénéficier de cet avancement.

Le Maire propose la création d'un poste d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe à compter du 1er mars 2022.

Décision du CM : Accord à l'unanimité